

CAMILLE MARCHAND, ÉTUDIANTE ARTISTE RECONNUE

Publié le 8 septembre 2026

Camille Marchand est en résidence pendant une semaine à la Maison de l'Université. Elle a également le statut d'étudiante artiste reconnue dont les étudiants de l'URN peuvent bénéficier.

- **Présentez-vous !**

Je m'appelle Camille Marchand, j'ai 25 ans, je suis en Master 2 Direction projets ou établissement culturel à l'université de Rouen Normandie. Dans le même temps, je suis en Master 1 Esthétique à l'université de Montpellier, formation que je suis à distance.

À côté de cela, j'ai ma propre compagnie, qui s'est structurée il y a peu. Elle s'appelle Larihla et j'aime à dire que c'est un studio de traversée artistique. Ce sont des mots qui résonnent un peu avec l'univers de ce que j'ai envie de créer avec l'équipe. Cette semaine, nous sommes à la Maison de l'Université dans le cadre d'une résidence pour un projet qui s'appelle RefUge

- **Pourquoi avoir choisi cette formation ? Vous aide-t-elle par rapport à votre avenir professionnel ?**

Je suis danseuse professionnelle, j'ai été diplômée du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, le CNSMDP, en 2023. Pendant les deux années qui ont suivi, j'ai dansé pour plusieurs compagnies. Mais j'ai toujours eu, depuis que je suis rentrée au CNSMDP, cette envie de créer mes propres projets. J'ai commencé à expérimenter des créations, mais je ne savais pas encore comment inscrire ces projets dans une réalité professionnelle. J'avais besoin de comprendre ce qui se joue derrière la création : comment un projet se construit, comment il se produit, comment une structure

fonctionne, comment on accompagne une équipe artistique.

C'est ce que je viens chercher dans ce Master. Il me permet de regarder le monde culturel depuis un autre endroit, de comprendre ses mécanismes et aussi de prendre du recul sur ma propre pratique artistique. C'est un appui très concret, mais c'est aussi une manière de faire dialoguer deux parties de mon parcours qui, pour moi, sont complètement liées : être artiste et penser les conditions dans lesquelles l'art peut exister. Ce Master m'offre un appui structurel conséquent, avec beaucoup d'informations qui sont données et qui me servent. Ce Master m'a aussi permis de revenir sur le territoire où j'ai grandi. Il va me permettre de développer des projets culturels dans ma région.

- **Vous bénéficiez du statut d'étudiante artiste reconnue. Qu'est-ce que c'est exactement ?**

Le statut n'est pas forcément connu. Je crois que je suis une des premières à en bénéficier à l'URN. Ce serait super de pouvoir propager l'information et que d'autres personnes puissent se saisir de ce statut. Il me permet d'avoir deux activités en parallèle : de pouvoir suivre les cours à l'Université et ne pas avoir peur de manquer les cours quand j'ai des impératifs professionnels. Cela me permet de pouvoir moduler ma formation selon mes besoins. De mon côté, je l'utilise pour avoir certaines dispenses de TD. Pour d'autres, cela permet d'avoir des aménagements d'examens. Il existe aussi une possibilité de rallongement du cursus.

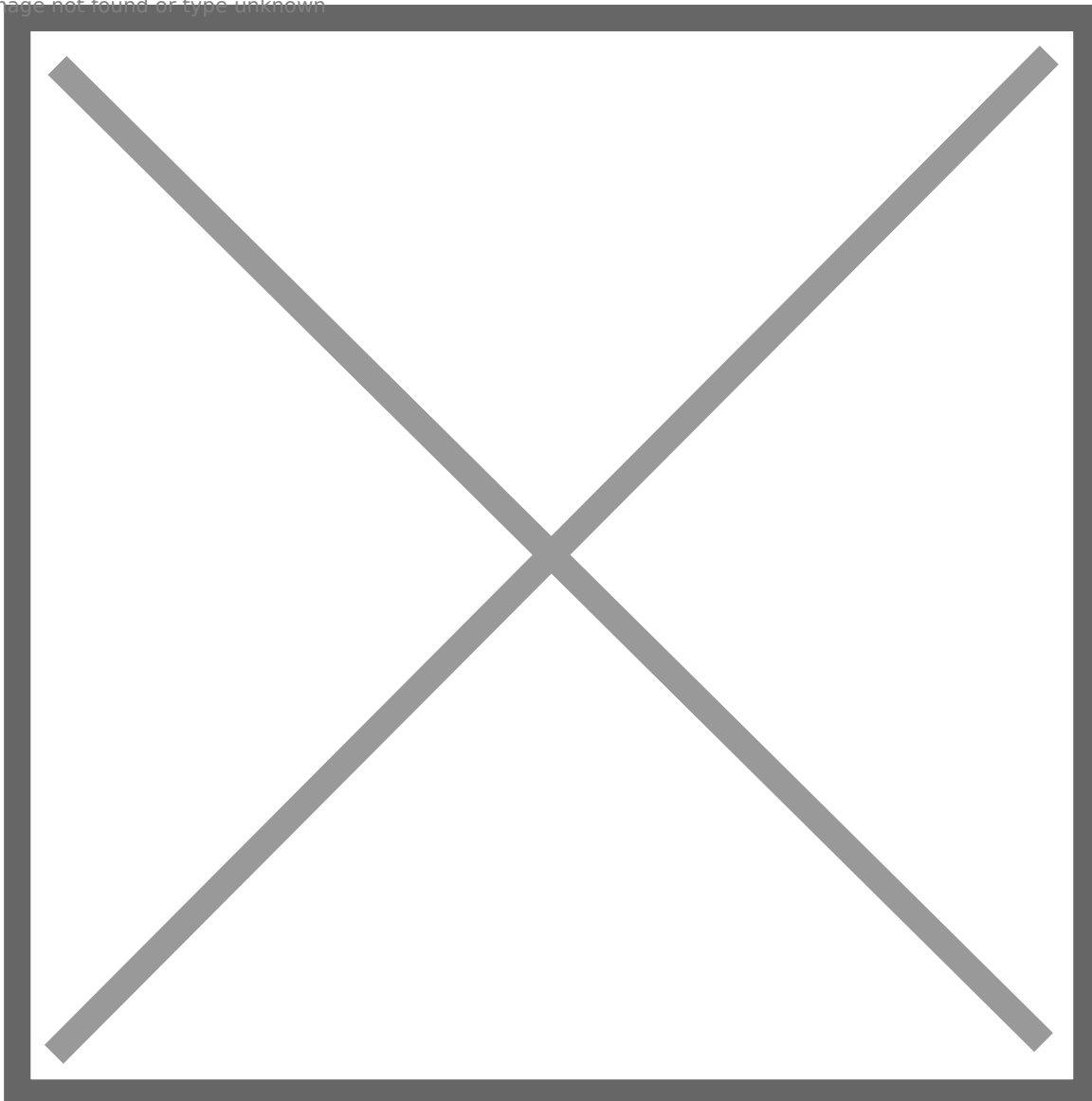
- **Au niveau de la danse et de la création artistique, qu'est-ce que vous faites ? Quelles sont vos ambitions ?**

Je suis danseuse, mais je ne me définis pas uniquement à travers la danse. Avec Larihla, j'ai envie de développer des projets qui déplacent les frontières entre les disciplines : l'installation, la scénographie, le son, les matières plastiques et le corps en mouvement. RefUge est le premier projet dans lequel cette recherche prend une forme aussi immersive. C'est une installation où l'obscurité devient la matière principale. On entre dans un espace partagé entre les performeurs et le public. Nous vivons dans un monde saturé de signes et de sollicitations visuelles. Dans RefUge, j'ai envie de prendre le contrepied de cette surstimulation et de voir ce qui se passe lorsque la vue n'est plus au centre.

Comment réapprendre à ressentir ? Comment écouter autrement, sentir une présence, percevoir un déplacement, une matière, une vibration ? L'obscurité crée une forme d'incertitude, mais cette incertitude peut aussi devenir un espace d'accueil. Elle permet de ralentir, de déposer certains repères et de laisser davantage de place à l'écoute et à l'imaginaire. C'est une expérience de désorientation sensible, mais je ne cherche pas à perdre les personnes qui traversent l'installation. Au contraire, j'aimerais qu'elles puissent trouver un espace de confiance, une sorte d'espace-refuge où les perceptions se déplacent et où l'on peut expérimenter une autre manière d'être au monde.

Sur ce projet, je travaille avec une équipe de quatre personnes : Pierre Loup Morillon, danseur interprète, Jacopo Greco D'Alceo, compositeur, Arthur Dujols-Luquet, artiste plasticien, et moi-même. Cette dimension collective est essentielle. Chacun apporte son langage et c'est dans la rencontre entre ces langages que le projet se construit.

Image not found or type unknown



- **Vous êtes actuellement en résidence à la Maison de l'Université, qu'est-ce que cela veut dire ?**

Une résidence, c'est d'abord un temps et un espace que l'on nous donne pour chercher. C'est précieux parce que la création a besoin de ces moments où l'on peut essayer, se tromper, recommencer, sans être immédiatement dans l'obligation de présenter une forme définitive.

Nous avons la chance de pouvoir travailler à la Maison de l'Université. C'est moi qui suis venue voir la Direction de la culture pour leur présenter le projet RefUge. Comme je suis étudiante ici, cela me semblait normal. C'est à ce moment-là qu'on m'a offert la possibilité de faire deux semaines de résidence ici.

À la MDU, nous pouvons travailler tous les quatre dans un même espace et commencer à confronter le projet à la réalité. Pour RefUge, l'espace est vraiment une matière de la création. Il faut penser où les choses sont installées, comment la lumière circule, comment le son se déplace, comment les corps peuvent se déplacer dans l'obscurité et comment le public va lui-même traverser cet espace. Cette semaine, nous sommes donc davantage dans une phase d'expérimentation que de répétition. Nous faisons des tests de lumière, nous installons, nous déplaçons, nous écoutons. Puis, progressivement, le corps et le mouvement viennent s'inscrire dans cette matière.

Le vendredi matin, à 11h, des étudiantes et étudiants de l'UFR STAPS viendront nous voir avec leur professeure Magali Sizorn pour que nous leur présentions un peu notre projet et notre démarche. Cela nous donnera l'occasion de discuter.

- **Vous aurez une deuxième période de résidence en juin. Que se passera-t-il à la fin ?**

Nous aurons une première au Conservatoire de Rouen le 27 mars 2027. D'ici là, l'objectif est d'arriver à une première forme qui soit présentable et qui traduise réellement les intuitions qui traversent le projet.

Mais je ne pense pas RefUge comme une œuvre qui aurait une forme définitive. La recherche est permanente. Chaque espace, chaque rencontre avec un public, chaque retour peut modifier notre manière de penser l'installation, le mouvement ou le son. La résidence de juin sera donc une nouvelle étape. Nous aurons entre-temps vécu la

première, recueilli les retours, identifié les questions qui restent ouvertes et rencontré les éventuelles difficultés techniques. Nous pourrions revenir au travail avec cette matière là et la laisser décanter. C'est à ce moment-là que nous profiterons de cette deuxième résidence à la MDU.

Il y aura ensuite deux autres dates en septembre 2027. Ce qui m'intéresse, c'est justement de laisser au projet cette capacité d'évoluer. RefUge est pensé comme un passage, un espace qui se transforme au fur et à mesure qu'on le traverse. Il n'y a donc pas vraiment de « fin ». Il y a plutôt des étapes, des seuils, des moments où l'on s'arrête pour regarder ce qui a émergé avant de repartir chercher ailleurs. C'est aussi cela que j'ai envie de défendre avec Larihla : des projets qui restent ouverts, qui continuent à se transformer au contact des espaces, des artistes et des publics.

En savoir plus sur le statut d'étudiant artiste reconnu

Découvrir les avantages du statut, les critères d'obtention et les engagements des étudiants bénéficiaires.

[Cliquez ici !](https://culture.univ-rouen.fr/la-culture-a-luniversite/statut-etudiant-artiste-reconnu/) (https://culture.univ-rouen.fr/la-culture-a-luniversite/statut-etudiant-artiste-reconnu/)

Publié le : 2026-09-08 12:51:07